

C3 : Produire en maraîchage biologique **Formation en FOAD**

Information pour le centre utilisateur

Le CFPPA de Coutances propose un parcours de formation individualisée (en FOAD) qui permet soit :

- de couvrir la totalité de la capacité 3 du référentiel du BPREA (avec ou sans évaluation)
- de choisir à la carte un contenu correspondant au profil du stagiaire et du *centre utilisateur*

Le parcours de formation se découpe en 3 grands blocs (qui peuvent être choisis indépendamment les uns des autres) :

Formation théorique sur plate-forme Moodle (détail en annexe)	191h00
Formation tutorée pratique + visites d'exploitation	88h00
Regroupement	24h00



Les engagements de chacun

Le *centre utilisateur* est un centre de proximité du bénéficiaire.

- Il est habilité à conduire le BPREA par le DRAAF/SRFD,
- Il recrute, accueille, conseille, oriente le bénéficiaire,
- Il prescrit le parcours de formation,
- Il commande la formation ou les modules de formation en fonction du profil du candidat,
- Il met à disposition le matériel nécessaire au suivi de la formation (ordinateur, imprimante...)
- Il informe le *centre producteur* des difficultés rencontrées et des modifications souhaitées.

Le *centre producteur* (CFPPA de COUTANCES)

- Il transmet au *centre utilisateur* les codes d'accès au parcours individuel du bénéficiaire sur la plateforme MOODLE,
- Il accompagne le bénéficiaire dans ses apprentissages,
- Il établit une convention avec le *centre utilisateur*,
- Il assure le bon fonctionnement du dispositif (assistance téléphonique),
- Il gère si cela est demandé l'évaluation du parcours,
- Il nomme un formateur pour accompagner et suivre les apprenants.

L'accompagnement par le *centre producteur*, le CFPPA de Coutances

Le *centre producteur* s'engage à faire un accompagnement de qualité à tous les apprenants inscrits à sa formation en FOAD :

- Une première prise de contact est programmée au début du parcours de formation, afin de faciliter le démarrage et la prise en main de la plate-forme par l'apprenant. Ce rendez-vous est programmé d'un commun accord entre le formateur et le stagiaire.
- L'apprenant peut à tout moment contacter le formateur par mail. Le formateur s'engage à répondre dans les 2 à 3 jours ouvrés. Si pour une raison indépendante de sa volonté (absence pour congés, maladie, formation...), la réponse n'était pas faite dans les temps, l'apprenant peut également envoyer un mail ou téléphoner directement au CFPPA de Coutances, afin qu'une réponse soit apportée à sa demande.
- Le formateur peut à tout moment faire parvenir aux apprenants des compléments d'information.
- Dans le cadre de notre démarche qualité, une évaluation du dispositif de formation est proposée à l'apprenant à mi-parcours et en fin de formation. Des sondages peuvent être également proposés pour recueillir les impressions et les demandes des apprenants sur la formation.

Formation théorique sur plate-forme (191h)

Les contenus de formations sont mis à disposition des apprenants en ligne via **Moodle** (plateforme d'apprentissage en ligne). Le détail des contenus de la formation est précisé en annexe.

Formation tutorée pratique (80h)

Afin de former le stagiaire à la pratique professionnelle, une convention est passée entre un maraîcher du secteur géographique du candidat et le CFPPA de Coutances. Le maraîcher professionnel devient alors le tuteur du stagiaire pour une durée de 80 heures. Le CFPPA de Coutances indemnise ce professionnel.

En tant que *centre utilisateur*, votre rôle est de fournir une aide au stagiaire pour **trouver** un bon tuteur (c'est-à-dire une personne capable d'endosser le rôle de formateur). Vous devez aussi nous **fournir les coordonnées** de ce professionnel pour que nous puissions établir la convention de tutorat. Enfin il vous revient d'**établir le planning** de cette formation pratique en fonction de vos contraintes, de celles du professionnel et de celles du stagiaire.

Notre rôle de *centre producteur* est d'**établir la convention** avec le tuteur, de **fournir au stagiaire et au tuteur des indications** sur ce qui doit être fait durant ces 80h (liste des tâches qu'il serait bon de réaliser). Cela se concrétise par un guide à destination du tuteur et une explication destinée au stagiaire (ce qui est fait au cours du premier contact). Un **échange** sur cette pratique peut avoir lieu entre le stagiaire et l'équipe de Coutances (si le stagiaire le sollicite).

Visites d'exploitation (8h)

Au cours de la formation, le stagiaire doit faire deux visites d'exploitations maraîchères localisées dans son environnement géographique proche. Votre rôle de *centre utilisateur* est d'**aider** le stagiaire à trouver ces deux exploitations qui doivent être différentes de celle où il va en stage et de celle de son tuteur (afin d'observer une grande diversité de fermes maraîchères.). Vous devez également **planifier** ces deux visites dans le temps.

Notre rôle de *centre producteur* est de **fournir au stagiaire un guide la visite** afin de l'inciter à poser les bonnes questions, à faire les bonnes observations. Un **échange** sur ces visites peut avoir lieu entre le stagiaire et l'équipe de Coutances (si le stagiaire le sollicite).

Regroupement à Coutances (24h)

Pour compléter sa formation sur plate-forme, sa formation tutorée et ses visites d'exploitation, le stagiaire peut participer à une session de regroupement de 4 jours (24h) qui se déroule au CFPPA de Coutances et sur l'Espace-test maraîcher Biopousses (à 15km du CFPPA). Ce regroupement a lieu au printemps et votre rôle de *centre utilisateur* est de l'intégrer au planning BPREA du stagiaire.

Ces journées sont l'occasion d'échanges fructueux entre stagiaires et formateurs, de visites d'exploitation, de compléments de contenus, de réalisations de travaux pratiques sur l'Espace-test. Notre rôle de *centre producteur* est d'informer le stagiaire du programme prévisionnel et des possibilités d'hébergement disponibles (comme les repas, à la charge du stagiaire). Nous le faisons émerger également pour justifier de sa présence.

Propositions tarifaires du dispositif « Maraîchage-FOAD » pour 2018-2019

Pour 2018-2019, le CFPPA propose :

Choix 1 : Formation globale de 303h00 comprenant :

FORMATION

Formation sur plate-forme (Moodle)	191h00	1 570,00 €
Formation tutorée pratique + visites d'exploitation	88h00	
Regroupement (3jours)	24h00	

EVALUATION

1. sans évaluation (le <i>centre utilisateur</i> évalue son stagiaire)	0,00 €
2. le <i>centre producteur</i> apporte un simple appui technique ; le <i>centre utilisateur</i> gère l'évaluation	80,00 €
3. avec évaluation gérée par le <i>centre producteur</i> (CFPPA de Coutances)	200,00 €

Choix 2 : Formation à la carte (au choix du candidat et du centre utilisateur) :

FORMATION

Contenu		Durée	Tarif	
Présentation	Que faut-il savoir avant de commencer ?(module obligatoire)	5h00	gratuit	
1	Quelles sont les règles de l'agriculture biologique ?	10h00	60,00 €	
2	Comment fonctionne un sol ?	50h00	300,00 €	
3	La plante : mode d'emploi	10h00	60,00 €	
4	La conduite des cultures maraîchères	Gérer l'état calcique et organique du sol	90h00	540,00 €
		Planifier les cultures et les travaux		
		Préparer, semer et planter		
		Fertiliser		
		Irriguer		
	Récolter et conserver			
5	Comment protéger les cultures maraîchères	26h00	156,00 €	
Tutorat	Formation tutorée pratique + visites d'exploitation	88h00	528,00 €	
Regroup.	Regroupement	24h00	192,00 €	

EVALUATION

1. sans évaluation (le <i>centre utilisateur</i> évalue son stagiaire)	0,00 €
2. le <i>centre producteur</i> apporte un simple appui technique ; le <i>centre utilisateur</i> gère l'évaluation	80,00 €
*3. l'évaluation gérée par le <i>centre producteur</i> (CFPPA de Coutances) n'est possible que pour le parcours complet	

Mobiliser tout ou partie du dispositif C3 Maraîchage Coutances FOAD :

Pour effectuer votre commande de parcours de formation, veuillez compléter le formulaire en ligne en suivant le lien ci dessous : <http://oxiforms.com/?Rn1Aa>

ANNEXE : Contenu de la formation :

Module de présentation : Que faut-il savoir avant de commencer ?(module obligatoire)	5h00
Vidéo de présentation de la formation et de Moodle	
Livret de présentation de la formation et de Moodle	
Être maraîcher, c'est quoi (dossier vers lien vidéo)	
Fiches techniques légumes (à consulter au fil de la formation et des stages)	
Liens utiles	
Module 1 : Quelles sont les règles de l'agriculture biologique ?	
	10h00
1.1 Présentation de l'agriculture biologique	
1.2 Conversion et certification	
1.3 Approvisionnements en agriculture biologique	
1.4 Faisons le point	
1.5 Pour aller plus loin	
Module 2 : Comment fonctionne un sol ?	
	50h00
2.1 Un peu de chimie avant de commencer	
2.2 La pédogenèse et les constituants du sol	
2.3 Le sol biologique	
2.4 Le sol physique	
2.5 Le sol chimique	
2.6 L'analyse de sol	
2.7 Le profil de sol	
2.8 Faisons le point	
2.9 Pour aller plus loin	
Module 3 : La plante : mode d'emploi	
	10h00
3.1 Classification	
3.2 Morphologie	
3.3 Nutrition	
3.4 Reproduction	
3.5 Faisons le point	
3.6 Pour aller plus loin	

Module 4 : La conduite des cultures maraîchères		90h00
4.1	Gérer l'état calcique et organique du sol - 20h	
	4.11	Les amendements minéraux basiques
	4.12	Les produits organiques
	4.13	Les amendements humiques et le bilan humique
	4.14	Faisons le point
	4.15	Pour aller plus loin
4.2	Planifier les cultures et les travaux - 20h	
	4.21	Assolements et rotations
	4.22	Planning annuel des cultures et des tâches
	4.23	Faisons le point
	4.24	Pour aller plus loin
4.3	Préparer, semer et planter - 15h	
	4.31	Les semences et les plants
	4.32	Le matériel et mes techniques
	4.33	Faisons le point
	4.34	Pour aller plus loin
4.4	Fertiliser – 20h	
	4.41	La réglementation et les principes
	4.42	Les engrais verts
	4.43	Les engrais
	4.44	Le plan de fertilisation
	4.45	Faisons le point
	4.46	Pour aller plus loin
4.5	Irriguer – 10h – (Contenu en construction)	
	4.51	
	4.52	
	4.53	Faisons le point
	4.54	Pour aller plus loin
4.6	Récolter et conserver – 5h - (Contenu en construction)	
	4.61	
	4.62	
	4.63	Faisons le point
	4.64	Pour aller plus loin
Module 5 : Comment protéger les cultures maraîchères		26h00
	5.1	Les adventices, les agresseurs et les auxiliaires
	5.2	Les méthodes préventives
	5.3	Les méthodes curatives
	5.4	Les produits de protection des plantes
	5.5	Faisons le point
	5.6	Pour aller plus loin
Formation tutorée pratique + visites d'exploitation		88h00
Regroupement		24h00